

DIPER

Division des personnels 1^{er} degré
Chef de Division
Delphine LOSPIED

Affaire suivie par
Delphine LOSPIED

Téléphone :
01 79 81 22 01

Mél :

Ce.ia95.diper@ac-versailles.fr

Immeuble le Président
2 Av des Arpents
95525 CERGY PONTOISE cedex

[http : www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr)

Osny, le 13 septembre 2018

Le Directeur Académique
des Services Départementaux de l'Education
Nationale du Val d'Oise

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement du 2nd degré
Mesdames et Messieurs les directeurs
d'établissement spécialisé
Mesdames et Messieurs les directeurs de
SEGPA
Mesdames et Messieurs les directeurs d'ERPD
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école
Mesdames et Messieurs les enseignants des
écoles maternelles et élémentaires
Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'Education nationale chargés d'une
circonscription du 1^{er} degré

Objet : Appel à candidature pour 1 poste de coordinateur CDOEA à titre provisoire

Référence :

Circulaires :

- n° 2015-176 du 28 octobre 2015 relative aux sections d'enseignement général adapté
- n° 2017-076 du 24 avril 2017 relative aux établissements régionaux d'enseignement adapté
- arrêté du 7 décembre 2005 modifié par l'arrêté du 14 juin 2006 relatif à la Composition et au fonctionnement de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré

Je vous informe de l'ouverture du recrutement d'un enseignant pour la création d'un poste de coordinateur CDOEA à titre provisoire pour l'année scolaire 2018-2019.

Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires pour faire acte de candidature.

Compétences attendues :

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'écoute, qualités relationnelles et communicationnelles
- Capacités à organiser, à analyser, à anticiper
- Adaptabilité à des situations variées et complexes
- Capacité à représenter l'Education Nationale
- Respect de la confidentialité des informations, de la conservation des dossiers

Missions :

Le coordonnateur de la CDOEA est hiérarchiquement rattaché à l'IEN ASH en charge des enseignements adaptés, il intervient dans un secteur géographique défini qui comprend des établissements du premier et du second degré publics et privés.

À ce titre, il doit:

1. Organiser le fonctionnement de la CDOEA

Elaboration du calendrier des commissions
Préparation des commissions et des notifications des décisions d'orientation de la CDOEA,
Transmission des propositions d'affectation soumises à la signature du DASEN sous couvert de l'IEN ASH

2. Gérer le suivi et l'étude des dossiers d'orientation

Analyse des dossiers : vérification des pièces, rédaction des synthèses de ceux-ci et présentation de celles-ci en commission

3. Assurer en amont des orientations, une mission d'information, de liaison, de conseil après des différents partenaires

Information et conseil aux familles, aux écoles et aux collègues
Liaison avec les partenaires institutionnels (services sociaux, service médical...)

4. Assurer la gestion du suivi des élèves sur le secteur dont il a la charge

Tableaux de bord des effectifs, archivage
Suivi et scolarisation des parcours des jeunes
Rescolarisation d'élèves exclus par conseil de discipline en lien avec les services de la DESCO
Lien avec les coordinateurs des autres départements
Suivi de parcours post 3^{ème}

Membre à part entière de l'équipe de circonscription à laquelle il est rattaché il assure dans ce cadre :

1. Une mission de personne ressource pour l'école inclusive
2. Un rôle d'appui et de conseil de la gestion de situations complexes

Participation à des groupes de travail

Rédaction de protocoles départementaux

Candidature :

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} octobre 2018, soumis à une commission de recrutement

Transmettre votre candidature à la DIPER, copie Madame Christine Docteur (ce.0952084z@ac-versailles.fr) avant le 20 septembre au soir.



Hervé Cosnard